

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2013

CRÉATION DU CONTRAT DE GÉNÉRATION - (N° 570)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 46

présenté par
M. Sirugue

ARTICLE PREMIER

À la dernière phrase de l'alinéa 23, substituer au mot :

« seniors »

les mots :

« salariés âgés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.